



PREMIER MINISTRE

Commissariat général
à la stratégie
et à la prospective
18, rue de Martignac
75700 Paris SP 07
www.strategie.gouv.fr

Paris, le 21 novembre 2014

LE COMMISSAIRE GENERAL

Note à propos des sièges de suppléants occupés par des organisations différentes de celles disposant du siège de titulaire.

La proposition de charte d'adhésion stipule que « les membres suppléants peuvent appartenir à une autre organisation que celle du titulaire si celle-ci l'estime souhaitable, afin d'assurer une plus large représentation des organisations représentatives de ses intérêts au sein de la Plateforme. Les désignations sont soumises, pour avis, au Bureau. »

Le calendrier très étroit de préparation de la réunion plénière du 25 novembre n'a pas permis de saisir formellement le Bureau; au demeurant la dernière phrase citée est un ajout par rapport à la version précédente et ne présentait donc pas de caractère obligatoire lorsque la composition a été arrêtée, le 21 novembre 2014.

Pour que tous les membres aient une connaissance complète de l'utilisation qui est faite de cette possibilité, la présente note présente ci-après l'état de l'information telle qu'elle est disponible aujourd'hui :

Pôle des entreprises et du monde économique :

Coop FR a proposé son siège de suppléant à *Les Scop*
C3D à *l'Association Nationale des Directeurs Financiers et de Contrôle de Gestion (DFCG)*
Global Compact France à *Entreprises pour les Droits de l'Homme*
OREE au *CJD*
Réseau Alliances-World Forum Lille au *Réseau GRANDDE-Normandie*

Pôle des organisations de la société civile

Association 4 D à *l'Association Française des Petits Débrouillards (AFPD)*
CCFD au *Collectif de l'Éthique sur l'Étiquette*
FCRSE a proposé son siège de suppléant à *Peuples Solidaires*
France-Nature-Environnement au *Réseau des Etudiants Français pour le Développement Durable (REFEDD)*
Léo Lagrange-Consommateurs à *INECOSA-CGT*
LPO au *GRET*
SHERPA à la *Ligue des Droits de l'Homme*

Pôle des organisations de recherche en RSE

Le Comité de la transition écologique de la Conférence des Universités a proposé son siège de suppléant à *l'Équipe RSE DRES-UMR 7354 de l'Université de Strasbourg*

Pôle des institutions publiques

CCI France a proposé son siège de suppléant à *AFNOR-normalisation*